

# OFFRE D'EMPLOI

Journalier

Service des travaux publics



La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, située dans la région de Lanaudière, compte près de 6 000 citoyens et est reconnue pour sa qualité de vie exceptionnelle, combinant la tranquillité de la campagne à la proximité de Montréal. Son territoire diversifié, à la fois agricole, résidentiel et commercial, en fait un milieu vivant, en constante évolution. Pour soutenir cette croissance et planifier le développement harmonieux du territoire, la Municipalité est à la recherche d'un(e) **journalier(ère) au Service des travaux publics.**

## Vos responsabilités

Relevant du contremaître des travaux publics, la personne occupant le poste de journalier à la responsabilité de réaliser, en tout ou en partie, les tâches relatives à l'entretien des infrastructures (routes, réseaux d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, parcs et espaces sous la responsabilité de la Municipalité). Elle doit notamment être en mesure de :

- Assurer l'entretien des équipements sportifs et récréatifs;
- Assurer l'arrosage et l'entretien des patinoires;
- Assurer le déneigement et le déglçage des trottoirs des bâtiments municipaux;
- Assurer l'entretien des véhicules et de l'équipement;
- Participer à la réalisation de différents travaux de voirie tels que signaleur, tonte de gazon, entretien d'outils et d'équipement, entretien des parcs et réparations diverses;
- Participer à l'exécution de différents travaux municipaux relativement à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

## Profil recherché

- Formation académique : Diplôme d'études secondaires;
- Connaissance des réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- Connaissance des différents métiers interpellés par ces fonctions;
- Carte de la Sécurité en chantier (un atout);
- Permis de conduire obligatoire, classe 3 (un atout);
- Détenir de l'expérience du milieu municipal obligatoire;
- Capacités physiques démontrées pour exécuter les diverses tâches manuelles;
- Être orienté vers le citoyen.

## Conditions d'emploi

- Poste permanent à temps plein (40 h / semaine).
- **Horaire du lundi au vendredi : 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h**
- Taux horaire se situant entre 27,79 \$ et 30,10 \$ par heure.
- Les conditions de travail seront déterminées en fonction de la Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5253 et sont accompagnées d'une gamme complète d'avantages sociaux.

## Comment postuler

Toute personne intéressée à ce poste et qui répond aux compétences recherchées est invitée à faire parvenir son curriculum vitae ainsi que sa lettre d'intention, **avant le 25 juin 2026**, par l'un des moyens suivants, tout en indiquant le titre de l'emploi :

### **JOURNALIER – Permanent - 2026-01**

Monsieur Jean-François Jubinville-Rocheleau  
7, rue du Dr-Wilfrid-Locat, Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, J0K 3H0  
Messagerie : [travauxpublics@sra.quebec](mailto:travauxpublics@sra.quebec)

*Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.  
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, sans discrimination.*